

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 30 NOVEMBRE 2021

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 30 novembre 2021*

Aujourd'hui, à midi vingt, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 92 Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale (*titre modifié*)

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.